

Nombre :	
de Conseillers en exercice	19
de Conseillers présents	16
de Votants	19

L'an deux mil vingt et un le 25 du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno Fabre, Maire. Date de la convocation le 19/01/2021.

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Jérémy BARÉ, Joëlle CASSERON, Yannick BLANCHARD, Christian AUVOLAT, Patricia BRECHOTTEAU, Alexandra SICARD, Françoise LOIZEAU, Dany COCQUET, Christian VÉQUAUD.

Membres Absents : Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Aude CHATAIGNÉ donne pouvoir à Martine JOLLY, Corinne EMERIT donne pouvoir à Martine JOLLY,

Franck PIARD est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

### 312-21 Logements du Foyer Soleil – loyers 2021

Suite au transfert de propriété des 7 logements du Foyer Soleil entre la SA HLM « Vendée Logement » et la Commune de Nalliers,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- fixe le loyer des logements « Foyers Soleil » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à 340 € / mois pour chaque.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bruno Fabre



Nombre :	
de Conseillers en exercice	19
de Conseillers présents	16
de Votants	: 19

L'an deux mil vingt et un le 25 du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno Fabre, Maire. Date de la convocation le 19/01/2021.

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Jérémy BARÉ, Joëlle CASSEON, Yannick BLANCHARD, Christian AUVOLAT, Patricia BRECHOTTEAU, Alexandra SICARD, Françoise LOIZEAU, Dany COCQUET, Christian VÉQUAUD.

Membres Absents : Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Aude CHATAIGNÉ donne pouvoir à Martine JOLLY, Corinne EMERIT donne pouvoir à Martine JOLLY,

Franck PIARD est élu secrétaire de séance. Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

### 313-21 Plateforme « OPEN DATA VENDEE » projet de convention

Monsieur le Maire présente un projet de convention de coopération tripartite entre la commune, la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral et l'association GéoVendée.

Cette convention a pour objet la définition des modalités techniques et administratives dans lesquelles GéoVendée met à disposition des autres parties la plateforme « OPEN DATA VENDEE » pour permettre la publication de leurs données ouvertes.

Ladite convention prend effet à la date de sa signature par la dernière des parties pour une durée de 3 ans, renouvelable tacitement pour des périodes d'un an sans pouvoir toutefois excéder une durée globale de cinq années.

La convention s'exécute sans aucune contrepartie financière.

Chaque commune conserve l'entière propriété des données publiées. GéoVendée n'intervient qu'en qualité de diffuseur.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

CONSIDERANT que l'ouverture des données publiques est une obligation pour les administrations et qui consiste à mettre à disposition de façon libre et gratuite des données brutes produites ou reçues dans le cadre d'une mission de service public pour permettre leur réutilisation et la production par exemple de nouveaux services aux usagers,

- Approuve le convention qui lui est présentée et mandate Monsieur le Maire pour sa signature.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :
et de sa publication le

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bruno Fabre



Nombre :	
de Conseillers en exercice	19
de Conseillers présents	16
de Votants	: 19

L'an deux mil vingt et un le 25 du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno Fabre, Maire. Date de la convocation le 19/01/2021.

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Jérémie BARÉ, Joëlle CASSEON, Yannick BLANCHARD, Christian AUVOLAT, Patricia BRECHOTTEAU, Alexandra SICARD, Françoise LOIZEAU, Dany COCQUET, Christian VÉQUAUD.

Membres Absents : Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Aude CHATAIGNÉ donne pouvoir à Martine JOLLY, Corinne EMERIT donne pouvoir à Martine JOLLY,

Franck PIARD est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

### 314-21 Eclairage Public - projet de convention Sydev

Monsieur le Maire présente un projet de convention à conclure entre la commune, le Sydev.

Cette convention est relative à des travaux d'éclairage liés à extension de réseaux sur le lotissement de l'alouette 2.

La convention s'exécute avec contrepartie financière de la commune de 23 285 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve la convention qui lui est présentée et mandate Monsieur le Maire pour sa signature.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bruno Fabre



Nombre :  
de Conseillers en exercice : 19  
de Conseillers présents : 16  
de Votants : 19

L'an deux mil vingt et un le 25 du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno Fabre, Maire. Date de la convocation le 19/01/2021.

**Membres Présents :** MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Jérémy BARÉ, Joëlle CASSEON, Yannick BLANCHARD, Christian AUVOLAT, Patricia BRECHOTTEAU, Alexandra SICARD, Françoise LOIZEAU, Dany COCQUET, Christian VÉQUAUD.

**Membres Absents :** Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Aude CHATAIGNÉ donne pouvoir à Martine JOLLY, Corinne EMERIT donne pouvoir à Martine JOLLY, Franck PIARD est élu secrétaire de séance. Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé.

### 318-21 Proposition d'acquisition – Aménagement de voirie

Dans le cadre d'un alignement en Zone Artisanale sur l'accotement de la rue des Fontaines, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 5 février 2020 la commune s'est portée acquéreur pour l'Euro symbolique de la parcelle suivante :

Section	Propriétaire	Lieudit	Superficie
YW 171	Succession de M BOULOT Michel	ZA les Plantes	123 m <sup>2</sup>

Il est proposé de mettre à l'étude le prolongement de cette bande en bordure de la rue des Fontaines sur la parcelle cadastrée section YW n° 172.

Le Conseil Municipal est prié de bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal procède à un vote,  
Le Conseil Municipal par 17 voix favorables et 2 abstentions :

- accepte cette acquisition.
- accepte la mise à l'étude du prolongement de cette bande en bordure de la rue des Fontaines.
- mandate Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à cette cession.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres.  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
André Boulot



Nombre :  
de Conseillers en exercice 19  
de Conseillers présents 16  
de votants : 19

L'an deux mil vingt et un le 25 du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno Fabre, Maire. Date de la convocation le 19/01/2021.

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Jérémy BARÉ, , Joëlle CASSERON, Yannick BLANCHARD, Christian AUVOLAT, Patricia BRECHOTTEAU, Alexandra SICARD, Françoise LOIZEAU, Dany COCQUET, , Christian VÉQUAUD.

Membres Absents : Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Aude CHATAIGNÉ donne pouvoir à Martine JOLLY, Corinne EMERIT donne pouvoir à Martine JOLLY,

Franck PIARD est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

## 311-21 Projet de réhabilitation de la salle omnisports

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réhabilitation de la salle omnisports.

Le programme de travaux pourrait être le suivant :

- En terme d'hygiène, un « rafraîchissement » des sanitaires.
- Réfection complète du sol de la surface de jeux par la pose d'un sol sportif PVC multi-usages.
- En termes d'économie d'énergie, changement de l'éclairage par des lampes à vapeur de sodium et de mercure par des projecteurs LED.
- En termes de sécurité, la mise aux normes des installations électriques le remplacement des portes anti –panique.

Il présente le projet et propose le plan de financement prévisionnel suivant :

Programme de travaux	Montant HT	Montant HT	Plan de Financement	Montant
Electricité - éclairage	16 864,60 €	20 237,52 €	Contrat Vendée Territoire-dispositif transitoire	38 892,65 €
Ouvertures	5 990,00 €	7 188,00 €	Fonds Régional de développement des Communes	6 620,06 €
Sol sportif	43 346,00 €	52 015,20 €	Autofinancement	24 098,35€
			FCVTA	10 249,12 €
<b>Total dépenses</b>	<b>66 200,60 €</b>	<b>79 440,72 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>79 440,72 €</b>

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le programme qui lui est présenté.
- Adopte le plan de financement prévisionnel proposé.
- Sollicite une aide financière au titre du Contrat Vendée Territoire dans sa phase transitoire.
- Sollicite une aide financière au titre du Fond Régional de développement des communes.
- Mandate Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à ce projet.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bruno Fabre



Nombre :	
de Conseillers en exercice	19
de Conseillers présents	19
de Votants	: 19

L'an deux mil vingt le 14 du mois de décembre ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers , dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ;sous la présidence de Monsieur Bruno Fabre , Maire . Date de la convocation le 08/12/2020.

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Jérémy BARÉ, , Joëlle CASSEON, Yannick BLANCHARD, Christian AUVOLAT, Patricia BRECHOTTEAU, Corinne EMERIT, Alexandra SICARD, Ninon LACOLLEY, Françoise LOIZEAU, Dany COCQUET, Aude CHATAIGNÉ, Christian VÉQUAUD .

Membres Absents :

Christian VÉQUAUD est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

317-21 Pandémie du COVID 19 - Association de Nalliers – gratuité des salles

Considérant les conséquences de la pandémie de la COVID 19,  
Considérant la forte baisse d'activité des associations de Nalliers,  
Considérant que ces associations ont vu leurs ressources diminuées par la suspension des manifestations,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de la gratuité des locations de salles et du matériel pour les associations de Nalliers.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours , mois et an que dessus .

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme ,

Le Maire ,  
Bruno Fabre



Nombre :	
de Conseillers en exercice	19
de Conseillers présents	16
de Votants	19

L'an deux mil vingt et un le 25 du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno Fabre, Maire. Date de la convocation le 19/01/2021.

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Jérémy BARÉ, Joëlle CASSERON, Yannick BLANCHARD, Christian AUVOLAT, Patricia BRECHOTTEAU, Alexandra SICARD, Françoise LOIZEAU, Dany COCQUET, Christian VÉQUAUD.

Membres Absents : Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Aude CHATAIGNÉ donne pouvoir à Martine JOLLY, Corinne EMERIT donne pouvoir à Martine JOLLY,

Franck PIARD est élu secrétaire de séance. Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

### 316-21 SNCF Réseau – entretien du PN n°100 - projet de convention

Monsieur le Maire propose de conclure une convention entre la commune et la SNCF réseau en vue de définir les modalités d'entretien par la commune du délaissé situé au sud du passage à niveau n° 100 à l'intérieur du virage de la RD 10 (Route des Huttes)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve la projet convention qui lui est proposée et mandate Monsieur le Maire pour sa signature.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bruno Fabre



Nombre :	
de Conseillers en exercice	19
de Conseillers présents	16
de Votants	19

L'an deux mil vingt et un le 25 du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno Fabre, Maire. Date de la convocation le 19/01/2021.

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Jérémy BARÉ, Joëlle CASSERON, Yannick BLANCHARD, Christian AUVOLAT, Patricia BRECHOTTEAU, Alexandra SICARD, Françoise LOIZEAU, Dany COCQUET, Christian VÉQUAUD.

Membres Absents : Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Aude CHATAIGNÉ donne pouvoir à Martine JOLLY, Corinne EMERIT donne pouvoir à Martine JOLLY,

Franck PIARD est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

### 315-21 Association intermédiaire MULTI'service - projet de convention

Monsieur le Maire présente un projet de convention à conclure entre la commune et l'association intermédiaire MULTI'service. Cette convention a pour objet de déterminer le cadre dans lequel la Commune peut faire appel aux services de MULTI'service et marque la volonté d'inscrire le partenariat et de l'officialiser en vue de développer les actions menées conjointement pour l'insertion des demandeurs d'emplois de la commune.

Les objectifs généraux des actions menées dans le cadre de ce partenariat ont pour objet de :

- Lutter contre les exclusions et œuvrer en faveur de l'emploi sur le territoire
- Favoriser le retour à l'emploi des demandeurs d'emplois
- Offrir un espace d'accueil et de travail propice au développement des compétences et à la valorisation des personnes en situation de travail salarié dans les conditions mentionnées ci-après.

La durée de la convention entre MULTI'service et la Commune est fixée à une année, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier et fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve la convention qui lui est présentée et mandate Monsieur le Maire pour sa signature.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

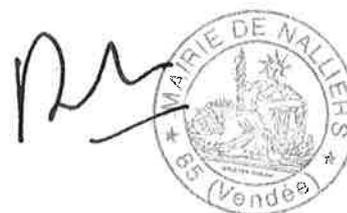
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Bruno Fabre



Nombre :  
de Conseillers en exercice 19  
de Conseillers présents 16  
de Votants : 19

L'an deux mil vingt et un le 25 du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno Fabre, Maire. Date de la convocation le 19/01/2021.

**Membres Présents :** MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Jérémy BARÉ, Joëlle CASSERON, Yannick BLANCHARD, Christian AUVOLAT, Patricia BRECHOTTEAU, Alexandra SICARD, Françoise LOIZEAU, Dany COCQUET, Christian VÉQUAUD.

**Membres Absents :** Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Aude CHATAIGNÉ donne pouvoir à Martine JOLLY, Corinne EMERIT donne pouvoir à Martine JOLLY, Franck PIARD est élu secrétaire de séance. Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé.

## 309-21 Salle d'activités sportives – Choix des entreprises

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les décisions antérieures concernant la réhabilitation d'anciens locaux en salle d'activités sportives.

Il rappelle que procédure de consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée (art. 28 et 40 du CMP) avait été lancée le 01/12/2020 il en résulte: (Estimation de **175 243,00 € HT**)

N°	Lot	Entreprises	Estimations	Offres
1	Démolition - Gros-œuvre - Maçonnerie VRD - Couverture - Aménagements extérieurs	Guyonnet TP	45 901,00 €	38 236,60 €
2	ITE	SPP	27 390,00 €	26 996,55 €
3	MENUISERIES	Michel Mathé	37 800,00 €	20 800,20 €
4	CLOISONNEMENT - DOUBLAGE - FAUX- PLAFOND	AUCUNE OFFRE	3 976,00 €	
5	REVETEMENTS SOLS ET MURS PVC - PEINTURES	Bernard Vequaud	21 376,00 €	16 375,50 €
6	ELECTRICITE CF / Cf	BLI	17 800,00 €	22 496,04 €
7	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRE	Aimé Bonnet et Associés	21 000,00 €	28 369,85 €
		<b>TOTAL</b>	<b>175 243,00 €</b>	<b>153 274,74 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

- décide de confier les travaux aux entreprises selon le tableau d'attribution ci-dessus pour un montant global de 153 274.74€.
- déclare le lot 4 infructueux en vue de poursuivre la consultation des entreprises.
- mandate Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à ce projet.

Certifiée exécutoire compte tenu de  
Sa réception en Sous Préfecture le :

Et de sa publication le :

Fait et délibérés les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bruno Fabre



Nombre :  
de Conseillers en exercice 19  
de Conseillers présents 16  
de Votants : 19

L'an deux mil vingt et un le 25 du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno Fabre, Maire. Date de la convocation le 19/01/2021.

**Membres Présents :** MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Jérémy BARÉ, Joëlle CASSERON, Yannick BLANCHARD, Christian AUVOLAT, Patricia BRECHOTTEAU, Alexandra SICARD, Françoise LOIZEAU, Dany COCQUET, Christian VÉQUAUD.

**Membres Absents :** Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Aude CHATAIGNÉ donne pouvoir à Martine JOLLY, Corinne EMERIT donne pouvoir à Martine JOLLY, Franck PIARD est élu secrétaire de séance. Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé.

310-21 **Projet de Réalisation d'un cheminement doux sur les accotements de la rue Jean Moulin**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les aménagements déjà engagés sur la rue Jean Moulin (RD 949) en matière de sécurité et présente le projet de réalisation d'un cheminement doux sur les accotements de cette voie.

Il présente le projet et propose le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	HT	Financement	
Montant travaux	432 194,25 €	DSIL 40%	177 177.70 €
Honoraire MO	10 750,00 €	Fonds Régional de relance de l'investissement communal	75 000,00 €
		Autofinancement	190 766.55€
<b>Total dépenses</b>	<b>442 944.25 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>442 944.25 €</b>

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le programme qui lui est présenté.
- Adopte le plan de financement prévisionnel proposé.
- Sollicite une aide financière au titre de la Dotation de Soutiens à l'Investissement Local pour sa répartition 2021.
- Sollicite une aide financière au titre du Fond Régional exceptionnel « Pays de la Loire Relance Investissement communal ».
- Mandate Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à ce projet.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Bruno Fabre



Nombre :  
de Conseillers en exercice : 19  
de Conseillers présents : 16  
de Votants : 19

L'an deux mil vingt et un le 25 du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno Fabre, Maire. Date de la convocation le 19/01/2021.

**Membres Présents :** MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Jérémy BARÉ, Joëlle CASSERON, Yannick BLANCHARD, Christian AUVOLAT, Patricia BRECHOTTEAU, Alexandra SICARD, Françoise LOIZEAU, Dany COCQUET, Christian VÉQUAUD.

**Membres Absents :** Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Aude CHATAIGNÉ donne pouvoir à Martine JOLLY, Corinne EMERIT donne pouvoir à Martine JOLLY, Franck PIARD est élu secrétaire de séance. Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé.

### 311-21 Projet de réhabilitation de la salle omnisports

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réhabilitation de la salle omnisports.

Le programme de travaux pourrait être le suivant :

- En terme d'hygiène, un « rafraîchissement » des sanitaires.
- Réfection complète du sol de la surface de jeux par la pose d'un sol sportif PVC multi-usages.
- En termes d'économie d'énergie, changement de l'éclairage par des lampes à vapeur de sodium et de mercure par des projecteurs LED.
- En termes de sécurité, la mise aux normes des installations électriques le remplacement des portes anti-panique.

Il présente le projet et propose le plan de financement prévisionnel suivant :

Programme de travaux	Montant HT	Montant HT	Plan de Financement	Montant
Electricité - éclairage	16 864,60 €	20 237,52 €	Contrat Vendée Territoire-dispositif transitoire	38 892,65 €
Ouvertures	5 990,00 €	7 188,00 €	Fonds Régional de développement des Communes	6 620,60 €
Sol sportif	43 346,00 €	52 015,20 €	Autofinancement	24 098,35€
			FCVTA	10 249,12 €
<b>Total dépenses</b>	<b>66 200,60 €</b>	<b>79 440,72 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>79 440,72 €</b>

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le programme qui lui est présenté.
- Adopte le plan de financement prévisionnel proposé.
- Sollicite une aide financière au titre du Contrat Vendée Territoire dans sa phase transitoire.
- Sollicite une aide financière au titre du Fond Régional de développement des communes.
- Mandate Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à ce projet.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :  
et de sa publication le :

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bruno Fabre

